

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 2 juin le Conseil Municipal de la Commune de MEXIMIEUX, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Luc RAMEL, le Maire.

Etaient présents : Mme LAROCHE, M. PELLETIER, Mme GIROUD M. TOSEL, Mme PONCEBLANC, M. SARCEY, Mme CHARVIEUX, M. ROMESTANT. Mme ABEILLON, M. VANDEBROUCK, M. MOSNERON-DUPIN, Mme SCHNEIDER, M. CHARIGNON, Mme LANGLET-GARILHE, M. ALDON, M. GRAND GNIEWEK, M. SOURDEVAL, Mme CHRISTOPHE, M. CHAMPIN, Mme ALLARD, M. DAMIAN, M. HABI, Mme DUTERTRE, M. BEIGNON, Mme BAGHDASSARIAN, M. CHRETIEN

Etaient excusées Mme DUMONT (proc. à Mme PONCEBLANC), Mme CORRE (proc. à M. TOSEL)

en exercice : 29

présents : 27

Secrétaire de séance : Mme ABEILLON

N° 2026-91	<b>ADMINISTRATION GENERALE : Création de 9 commissions extra-municipales</b>	<b>02/06/2026</b>
------------	--	-------------------

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en dehors des commissions municipales, le conseil municipal peut créer des commissions extra-municipales conformément à l'article L2143-2 du code général des collectivités territoriales. Ces commissions comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, le but de ces commissions étant de faire participer les acteurs concernés par un thème dans le souci de la démocratie participative. Ces commissions sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettent de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions. Il rappelle que ces commissions peuvent être temporaires et ne peuvent excéder la durée du mandat.

Considérant l'intérêt de faire participer les acteurs concernés sur un thème précis,

Vu l'article L2143-2 du code général des collectivités territoriales,

• M. le Maire propose au Conseil Municipal la création des neuf commissions extra-municipales suivantes dont leur composition est détaillée ci-dessous :

- « La Ville pour Tous » sous la Vice- Présidence de M. Frédéric TOSEL, adjoint à l'urbanisme, environnement, patrimoine, travaux et mobilité : au moins 3 élus en plus du vice-président au moins 3 administrés, et des représentants des associations.

- « Nouveaux projets culturels » : sous la Vice- Présidence de M. Loïc ROMESTANT, adjoint à la culture : composée d'au moins 3 élus, en plus du vice-président au moins 3 administrés, et des représentants des associations

- « Conseil municipal des jeunes » : sous la Vice- Présidence de Mme Cyrille DUMONT, conseillère municipale : composée d'au moins 3 élus en plus du vice-président au moins 10 conseillers jeunes,

- « E-commerce, artisanat et industrie » : sous la Vice-Présidence de Mme Marie-Jeanne ABEILLON, conseillère municipale : composée d'au moins 3 élus en plus du vice-président, au moins 3 administrés, et des représentants des associations.

- « Jeunesse » : sous Vice-Présidence de Mme Cyrille DUMONT, conseillère municipale et de : composée d'au moins 2 élus en plus du vice-président, au moins 3 administrés, et des représentants des associations.

- « Mémoire et citoyenneté » : sous la Vice- Présidence de Mme Elisabeth LAROCHE, adjointe aux finances, économie locale et relations extérieures : composée d'au moins 2 élus en plus du vice-président, au moins 3 administrés, et des représentants des associations.

- « Patrimoine » : sous la Vice- Présidence de M. Frédéric MOSNERON-DUPIN, conseiller municipal : composée d'au moins 3 élus en plus du vice-président, au moins 3 administrés et des représentants des

associations

- « Lien et solidarité » : sous la Vice- Présidence de M. Mathieu VANDEBROUCK, conseiller municipal : composée d'au moins 3 élus en plus du vice-président, 3 administrés, et des représentants des associations.

- « Le Végétal et la Ville » sous la Vice-présidence de M. Claude VALENTIN composée d'au moins 3 élus, en plus du vice-président, au moins 3 administrés, et des représentants des associations

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

- Crée les 9 commissions extra-municipales suivantes selon la composition détaillée ci-dessus :

1 « La Ville pour Tous » sous la Vice- Présidence de M. Frédéric TOSEL

2 « Nouveaux projets culturels » : sous la Vice- Présidence de M. Loïc ROMESTANT

3 « Conseil municipal des jeunes » : sous la Vice- Présidence de Mme Cyrille DUMONT

4 « E-commerce, artisanat et industrie » : sous la Vice-Présidence de Mme Marie-Jeanne ABEILLON

5 « Jeunesse » : sous la Vice-Présidence de Mme Cyrille DUMONT

6 « Mémoire et citoyenneté » : sous la Vice- Présidence de Mme Elisabeth LAROCHE

7 « Patrimoine »: sous la Vice- Présidence de M. Frédéric MOSNERON-DUPIN

8 « Lien et solidarité » sous la Vice- Présidence de M. Mathieu VANDEBROUCK

9 « Le Végétal et la Ville » sous la Vice-présidence de M. Claude VALENTIN

- Procède à l'élection des membres conformément au document joint en annexe

Pour extrait conforme, le 03/06/2026